

SECONDE CONTRIBUTION COVID-19

Trajectoire

Territoriale et  
démographique

Trajectoire  
Citoyenne

Trajectoire  
Sociale et bonheur

Trajectoire  
Éducative

Trajectoire  
Économique

Trajectoire  
Alimentaire

Trajectoire  
Environnementale



Et maintenant  
la **VOIE** des  
**im**POSSIBLES

Panser le présent, Penser demain

NOVEMBRE 2020

« Entre possible et impossible,  
deux lettres et un état d'esprit »  
Charles de Gaulle

**SECONDE CONTRIBUTION COVID-19**

**Et maintenant  
la VOIE des  
imPOSSIBLES**

**Panser le présent, Penser demain**

**BUREAU DU 3 NOVEMBRE 2020**

Editeur : Ceser De La Réunion  
Directeur De La Publication :  
Dominique Vienne  
Rédaction : Ceser De La Réunion  
Maquette : Ceser De La Réunion  
Crédit Photos : Unsplash  
Imprimeur : Print 2000  
Dépôt Légal : En Cours  
N° Issn : En Cours  
Tirage : 200 Exemplaires  
Date : Novembre 2020

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés  
du bureau  
par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018

## SOMMAIRE

|    |   |
|----|---|
| 5  | PRÉAMBULE                                       |
| 6  | INTRODUCTION                                    |
| 7  | PREMIERE PARTIE                                 |
| 11 | SECONDE PARTIE                                  |
| 12 | Sommaire des fiches-action                      |
| 13 | Bilan dynamique de la crise                     |
| 15 | Gouvernance territoriale                        |
| 23 | Transition écologique et énergétique            |
| 33 | Solidarités                                     |
| 39 | Santé   |
| 41 | Agroalimentaire                                 |
| 44 | Economie & Emploi                               |
| 49 | Numérique                                       |
| 51 | ANNEXES   |
|    | Synthèse des propositions du café du territoire |
|    | Bibliographie                                   |

# PRÉAMBULE

Par courrier de saisine en date du 9 octobre 2020 (ci-annexé), le Président du Conseil régional a sollicité le CESER pour qu'il lui fasse part de ses propositions sur la crise de la COVID-19 suite à sa première contribution « Et maintenant, que voulons-nous ? ».

Pour le CESER, et il n'est pas le seul à le dire, cette crise de la COVID-19 a remis en cause nombre de nos certitudes, de nos souverainetés, de nos idéaux et même parfois de nos valeurs, aggravant des ruptures nous plongeant dans un monde encore plus fragile, imprévisible et incertain. Les doutes, interrogations, absences de visibilité à moyen terme voire à court terme complexifient la prise de décision et l'action des pouvoirs publics engagés pour le bien commun et font naître des polémiques qui s'autoalimentent.

Dans ce contexte, il est donc essentiel, pour le CESER, que les solutions proposées et arrêtées soient mises en œuvre par le fruit d'un dialogue institutionnel territorial renforcé, notamment par le couple Préfet et Président de Région. Les partenariats qui en découleront, constitueront des fondements d'une nouvelle gouvernance territoriale plus résiliente, efficiente et structurée. Cette nouvelle architecture territoriale, élargie au plus grand nombre d'acteurs institutionnels politiques, économiques, sociaux et associatifs doit permettre, par le biais d'une meilleure pédagogie, de nourrir la confiance des citoyens envers les instances de la démocratie qu'elle soit élective ou participative en favorisant une meilleure lisibilité et acceptabilité des choix politiques. C'est cette acceptabilité sociétale qui sera garante d'une meilleure appropriation des mesures prises durant une crise et d'une plus grande conscientisation de la responsabilité collective.

Dès le début de l'épidémie de la COVID-19, le CESER a souhaité mener une réflexion in itinere sur des solutions pour repenser l'économique, le social et le sociétal pour agir en faveur de la reconstruction en ouvrant la voie vers de nouvelles opportunités. Il voit dans cette situation inédite, l'occasion unique d'infléchir fortement les politiques publiques à mettre en œuvre en faveur de la transition sociale et écologique, faisant sienne la phrase de Sir Winston Churchill : « Ne jamais laisser une bonne crise se perdre »<sup>1</sup>.

Son analyse de cette nécessaire inflexion est confortée par les différents plans de relance annoncés qu'ils soient européen, national, régional ou local. Il se doivent tous d'être territorialisés afin d'apporter à la fois une réponse curative, de court terme, en particulier vis-à-vis des plus fragilisés, mais aussi d'inclure un accompagnement de moyen et long termes pour soutenir et encourager les acteurs et les dynamiques de changement qui veulent participer à la transformation de notre territoire actuel en celui plus durable, humain et résilient. Cette démarche prospective participe à penser et à anticiper les mutations de la société réunionnaise de manière proactive et dans une vision prospective. En ce sens, la prochaine réponse du CESER à la saisine du Président du Conseil régional sur les mutations économiques et sociales de notre territoire sera l'occasion d'apporter des réponses dans ces directions.

1 « Never let a good crisis go to waste ».

Avec la pandémie COVID-19, de nombreux questionnements ont surgi sur plusieurs aspects de nos sociétés : sociétaux, économiques, sociaux ou écologiques. Le leitmotiv était de s'interroger pour savoir comment répondre aux crises qui en découleraient.

Dans sa première contribution, « Et maintenant, que voulons-nous ? », le CESER a souhaité poser des questionnements clés apparus sur notre territoire lors de cette crise et les a ventilés selon les trajectoires<sup>1</sup>:

- Citoyenne,
- Éducative,
- Économique,
- Démographique et territoriale,
- Environnementale,
- Alimentaire,
- Sociale et du bonheur<sup>2</sup>.

A toutes ces questions sur les enjeux, les modèles, les objectifs et finalités, il semble au CESER que beaucoup de constats ont été posés, beaucoup de réponses ont été apportées et que l'esprit d'innovation y a été pour quelque chose.

Aussi, il considère que ce qui doit être fait aujourd'hui se résume en quatre orientations :

- Passage à l'acte
- Transformation de l'action publique
- Mise en œuvre de solutions opérationnelles
- Plus grande gouvernance agile et inclusive.

C'est dans cet état d'esprit, que sa présente contribution s'inscrit. Le CESER a souhaité apporter, de manière non exhaustive, des pistes de travail et/ou des éléments de réponses aux questions formulées dans sa première contribution, tout en ayant à l'esprit ces orientations. Pour ce faire, il propose des fiches actions, regroupées par thématiques, qui détaillent pour chacune d'elle :

- L'impact visé.
- Son opérationnalité avec les actions déjà engagées ou à engager selon 3 niveaux de temporalité :
  - L'immédiat correspondant à celles pour lesquelles des structures opérationnelles de gouvernance existent déjà, réalisables entre 3 et 12 mois. Il convient donc ici uniquement de les (ré)activer.
    - Le court terme signifiant qu'elles ne reposent pas sur des outils/éléments/organes déjà existants et qu'il convient donc de les créer ou mettre en place entre les 12 et 24 prochains mois.
    - Enfin, le moyen terme correspondant à celles qui s'étendent au-delà de 24 mois.
  - Un ou plusieurs chefs de file.
  - Les acteurs concernés
  - Les indicateurs y afférant

Sa première contribution a également fait l'objet d'un travail de partage et de concertation ex-post lors d'un « Café des Territoires » organisé dans la semaine du 14 septembre 2020 au cours duquel les participants se sont impliqués de manière très active. De ce fait, nombre de propositions qui y ont été faites et ayant un rapport direct avec la crise COVID ont été intégrées dans la présente contribution (cf. tableau en annexe). Cette démarche est l'illustration concrète de l'échelle d'Arnstein<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » - Assemblée plénière du 19 mars 2019.

<sup>3</sup> « Le bonheur n'est pas un état auquel on parvient, mais une manière de voyager » (S. JOHNSON).

<sup>4</sup> Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 16 juillet 2020

La crise de la COVID-19 a exacerbé tant à l'échelle locale que nationale quatre fractures dont trois que le CESER avait déjà identifiées dans son rapport « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s), faire société : Informer, bâtir, et transmettre » :

- Une fracture sociale avec des inégalités liées au travail, aux revenus, aux conditions de vie ou à la santé<sup>1</sup> qui se creusent et deviennent encore plus visibles ;
- Une fracture civique, que les récentes mobilisations ont révélées témoignant d'un ressenti de manque de dialogue entre pouvoirs publics, citoyens et société civile engendrant une défiance envers le politique<sup>2</sup> ;
- Une fracture territoriale à la fois horizontale (échelon national et régional) et verticale (Hauts, mi pentes et littoral) qui concernent de nombreux domaines : accès aux services publics, en particulier de santé et de soins, mobilité, couverture numérique, etc.
- Une fracture de sens qui vient interroger notre démocratie.

Concernant la fracture sociale, la reconstruction annoncée par les pouvoirs publics doit être fondée sur l'impératif de solidarité. Elle devra ainsi s'appuyer sur les réseaux de solidarité et de proximité qui ont émergé pendant cette crise la précédente, et qui ont contribué à maintenir le pacte social. L'objectif des mesures de relance doit être d'accompagner les plus démunis sur le chemin d'une transition garantissant la qualité de vie pour toutes et tous. La question d'une meilleure redistribution des revenus est posée, sans faire abstraction de la question d'une fiscalité écologique plus juste. Ainsi, la relance écologique est indissociable de la relance solidaire.

Pour ce qui est de la fracture territoriale, les territoires sont apparus aujourd'hui comme étant les niveaux les plus adéquats et pertinents pour accompagner la relance annoncée et qui s'amorce. Le Premier Ministre Jean Castex, lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale le 15 Juillet 2020, l'a d'ailleurs indiqué : « Libérer les territoires, c'est libérer les énergies ». La reconstruction annoncée doit se faire à partir des territoires en prenant en compte leurs réalités. L'État central doit donc nourrir les liens et collaborations avec les Conseils régionaux, départementaux et les intercommunalités et renforcer dans la durée la confiance qu'il leur accorde. Le couple Préfet de région/Président du Conseil régional doit en être la démonstration. Le projet de loi 3D pourrait en être l'expression sincère. La proximité, les initiatives locales, les circuits courts sont des réalités qui ont montré toute leur valeur et ont largement contribué à la résilience de notre pays et des territoires. Le récent courrier du Premier Ministre en date du 6 août 2020 concernant le droit de dérogation aux normes réglementaires, représente une opportunité de pratiquer ce partenariat renforcé à travers par exemple l'installation d'une cellule restreinte permettant d'étudier au cas par cas la possibilité de mettre en application les directives proposées et de les faire vivre de manière plus active.

Pour parvenir à une territorialisation efficace de la relance écologique et sociale, il convient ainsi de considérer les territoires comme des espaces, non pas uniquement de relance, mais aussi de reconstruction économique, sociale et sociétale en mobilisant, simplifiant et organisant la convergence des outils de contractualisation financière. Cette reconstruction doit ainsi reposer sur 3 principes :

- Une concentration des moyens qu'ils soient financiers, humains, opérationnels ou techniques vers des objectifs communs. Ils doivent se décliner aux niveaux :
- Local, dans les plans et contrats de convergence, la Stratégie de spécialisation intelligente (S3), le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), ...
- National, dans le Livre Bleu des Outre-Mer, la Trajectoire Outre-Mer 5.0, la Stratégie Bas Carbone ...

5 Ainsi, à La Réunion entre 17 et 18 % de la population présentent des facteurs de risque de COVID-19 graves parmi les 45-64 ans contre 10 à 15 % dans les Yvelines (Vie publique, « COVID-19 : un révélateur des inégalités sociales et territoriales », 20 juillet 2020, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/275223-COVID-19-un-revelateur-des-inegalites-sociales-et-territoriales>)

6 La forte abstention lors du second tour des élections municipales de 2020 en est l'illustration.

- Européen, dans la stratégie et les priorités fixées pour la nouvelle programmation européenne pour 2021-2027, en cours d'élaboration, dans le plan de relance européen « Next Generation UE » et dans le « Pacte vert pour l'Europe ».

- Une coordination des acteurs dans des instances de gouvernance adaptées et partagées que sont les espaces d'initiatives territoriales (EIT), essentiels pour la prise de décisions de manière collégiale et concertée.

- Une contractualisation des politiques publiques intégrées invitant à la co-responsabilité des parties prenantes publiques et/ou privés dans un processus de suivi et d'évaluation des actions mises ou à mettre en œuvre. Cette contractualisation devra s'accompagner de conditionnalités des aides et financements au bénéfice du climat et de la transition écologique et sociale, que cela soit en matière de neutralité carbone, d'inclusion sociale, de maximisation des retombées socio-économiques, de dialogue social territorial, d'internationalisation ... L'octroi des subventions/ aides de l'État et des collectivités territoriales doit être conditionné à la prise en compte de l'impératif écologique et social, notamment en termes de préservation ou de création d'emplois.

Ces principes participent à la réflexion engagée, par le gouvernement, sur le projet de loi concernant une nouvelle étape de la décentralisation.

Nos territoires doivent être la réponse de proximité, avec et pour les Réunionnais.es, et doivent s'articuler autour de 5 dynamiques, pilotées par eux :

- Reconstruire un projet de territoire : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire ; c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »<sup>1</sup>.
- Relocaliser les activités en favorisant les circuits-courts et de proximité, la création d'emplois locaux au service d'une meilleure résilience et souveraineté.
- Redistribuer les richesses matérielles du territoire en considérant davantage l'utilité sociale des métiers mais également les richesses immatérielles, en faveur d'une plus grande équité et justice sociale.
- Régénérer les liens intergénérationnels pour préserver notre « vivre ensemble » et permettre une transmission des connaissances et savoir-faire. Il s'agit aussi de régénérer la relation entre l'humain et la nature afin de lutter contre le réchauffement climatique et d'engager la transition écologique.
- Réengager le citoyen dans son rôle d'acteur actif de la Cité afin de faire émerger une démocratie permanente garantissant l'interaction entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Elle permettra ainsi de déboucher sur une nouvelle élaboration des politiques publiques trouvant sa source dans la voix du citoyen (bottom-up) différente de celle traditionnelle (top-down).

Et ce afin de :

- Faire territoire(s) pour une mise en action de l'écosystème territorial via un meilleur mode de gouvernance.
- Faire société pour bâtir un destin commun pour répondre aux attentes d'une société durable et inclusive.

Ces dynamiques inclusives et de proximité favorisent ainsi la mise en application du sens du « concernement »<sup>2</sup>, conscience du citoyen d'être concerné par les questions sociétales, et sa capacité de s'impliquer en acteur actif dans la vie démocratique. Ce concernement, préalable à son engagement, lui permet donc d'exercer son « pouvoir d'agir »<sup>3</sup>.

1 Eugène Viollet-Le-Duc.

2 On entend par sens du concernement, la conscience du citoyen d'être concernée par une question sociétale et de s'éprouver potentiellement acteur pour s'impliquer dans la vie démocratique.

3 Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 16 juillet 2020.

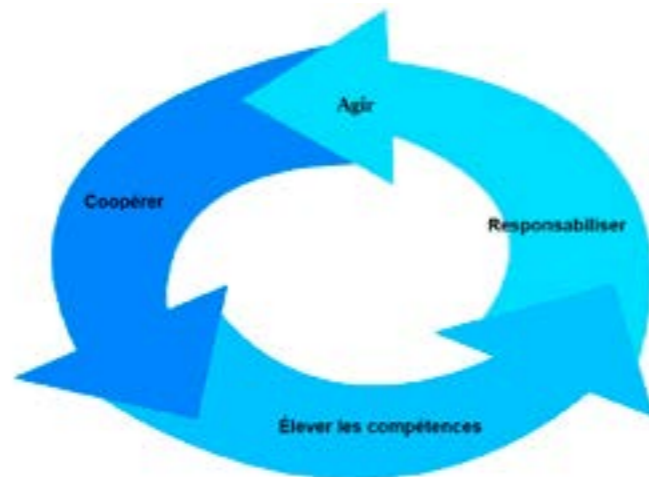
Concernement et engagement sont, pour le CESER, les moteurs de la dynamique territoriale qui se matérialise par un « cercle vertueux » composé de 4 orientations :

- Coopérer : Une dynamique de coopération pour mettre en synergie les efforts de chacun afin de consolider l'ensemble des actions dans une cohérence globale et de créer de la valeur collective. Il s'agit également de cibler des instances de gouvernance partagée qui seront en charge du pilotage et de la coordination des actions afin d'en maximiser les retombées.

- Agir : Une dynamique d'actions avec des outils que chacune des parties prenantes du territoire pourra décliner et qui concourra à une meilleure synergie entre acteurs.

- Élever les compétences : Permettre à des établissements de formation (initiale ou continue), au travers de modules, de formations, en alternance ou à distance intégrant des formats pédagogiques innovants, de développer des offres adaptées aux enjeux du territoire de manière à faire de La Réunion un territoire intelligent et agile pour son développement.

- Responsabiliser les acteurs que sont l'État, les Collectivités territoriales, les centres de formation et de recherche, les acteurs privés et publics, la société civile organisée et les citoyens sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire. Cette prise de conscience générale servira à l'élévation de la connaissance territoriale qui constitue aujourd'hui un élément clé pour poser un diagnostic fidèle du territoire, suivre, évaluer et piloter les actions futures.



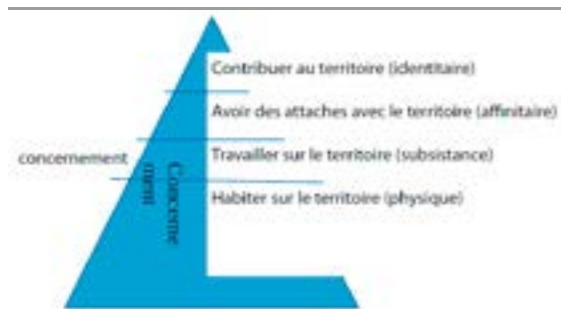
Ces 4 principes se déclinent dans les 7 trajectoires que le CESER avait posées<sup>1</sup> :



Grâce à cette dynamique vertueuse, le citoyen pourra ainsi mieux incarner son habitat/territoire, espace du vivre-ensemble et du faire-ensemble. Son appartenance au territoire s'en sortira ainsi renforcée, passant du fait d'habiter physiquement à La Réunion à sa contribution au territoire, par son travail et ses affinités avec l'île. Cette notion devra se matérialiser par une organisation administrative spécifique des territoires au service de leurs populations : « Les lois doivent être

tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très-grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre »<sup>2</sup>.

Les préconisations proposées dans la seconde partie de cette contribution ont vocation à s'inscrire dans cette dynamique territoriale et participent à renforcer la coopération, l'élévation des compétences, la responsabilisation ou encore l'action. Elles relèvent également des sept trajectoires définies par le CESER sur lesquelles se sont exprimés les participants au Café du Territoire des 14, 15 et 18 septembre dernier.



<sup>1</sup> Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » - Assemblée plénière du 19 mars 2019.

<sup>2</sup> Montesquieu : L'Esprit des Lois (Tome 1).

| THÉMATIQUE                           | N° | FICHES ACTIONS  | CONCENTRER<br>COORDONNER<br>CONTRACTUALISER |
|--------------------------------------|----|---|---|
| BILAN DE LA CRISE                    | 1  | Faire l'inventaire et le bilan des différents plans et actions d'accompagnement       | Coordonner                                  |
| GOUVERNANCE TERRITORIALE             | 2  | Rénover la Conférence Territoriale de l'Action Publique                               | Coordonner                                  |
|                                      | 3  | Renforcer le rôle et la visibilité du CRIESR  | Coordonner<br>Contractualiser               |
|                                      | 4  | Créer un Comité de Maximisation (COMAX)   | Coordonner<br>Contractualiser               |
|                                      | 5  | Dynamiser le CREFOP   | Coordonner                                  |
|                                      | 6  | Mettre en place une conférence des territoires ultramarins                            | Coordonner<br>Concentrer                    |
| TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE | 7  | Créer une gouvernance de la transition écologique et énergétique                      | Coordonner                                  |
|                                      | 8  | Renforcer l'éducation et la sensibilisation à l'environnement                         | Concentrer                                  |
|                                      | 9  | Développer les espaces de dialogue citoyen sur la transition écologique et climatique | Coordonner                                  |
|                                      | 10 | Accélérer l'autonomie énergétique   | Concentrer                                  |
|                                      | 11 | Repenser la stratégie territoriale de l'habitat                                       | Concentrer                                  |
|                                      | 12 | Développer l'économie circulaire  | Concentrer                                  |
|                                      | 13 | Favoriser les mobilités douces  | Concentrer                                  |
| SOLIDARITÉS                          | 14 | Faire vivre et reconnaître la Charte des engagements réciproques                      | Coordonner<br>Contractualiser               |
|                                      | 15 | Renforcer l'accompagnement du monde associatif  | Concentrer<br>Contractualiser               |
|                                      | 16 | Développer l'ESS  | Concentrer                                  |
|                                      | 17 | Renforcer l'accompagnement des personnes fragiles en cas de crise                     | Concentrer                                  |
| SANTÉ                                | 18 | Mieux anticiper les besoins dans le domaine de la santé en cas de nouvelle pandémie   | Coordonner<br>Concentrer                    |
|                                      | 19 | Renforcer la prévention dans la politique régionale de santé                          | Coordonner<br>Concentrer                    |
| AGROALIMENTAIRE                      | 20 | Revisiter notre modèle de développement agricole                                      | Coordonner<br>Concentrer                    |
|                                      | 21 | Renforcer la sûreté et sécurité alimentaire au niveau de la zone océan Indien         | Coordonner                                  |
| ÉCONOMIE ET EMPLOI                   | 22 | Mettre en œuvre une stratégie régionale pour l'emploi et la croissance                | Coordonner<br>Concentrer                    |
|                                      | 23 | Développer les joint-ventures dans la stratégie de coopération régionale              | Coordonner<br>Contractualiser               |
|                                      | 24 | Favoriser les circuits courts, les démarches de proximité et la production locale     | Contractualiser                             |
| NUMÉRIQUE                            | 25 | Renforcer les investissements sur les équipements numériques                          | Concentrer                                  |
|                                      | 26 | Multiplier les formations d'usage aux outils numériques                               | Concentrer                                  |



La Réunion a connu, tout au long de son histoire, de multiples crises qu'elles soient institutionnelles, politiques, économiques, financières ou sociales. La crise de la COVID-19, de par sa nature, s'inscrit dans celles, épidémiques qu'elle a connues autrefois, mais elle est devenue multidimensionnelle relevant certes de la gestion sanitaire mais également de la relance économique, de la sauvegarde des emplois, de la lutte contre la précarité, de l'accès et de l'usage du numérique, de la continuité éducative, sans oublier la transition vers un modèle plus « vert » et résilient face au changement climatique.

Cette épidémie n'est, à ce stade, pas éteinte et le CESER de La Réunion, instance de représentation de la société civile organisée, souhaite impulser un premier bilan dynamique de la situation au regard de ce qui s'est passé depuis le début de l'année 2020. Ce travail est aujourd'hui devenu indispensable pour :

- Poser un constat partagé de la crise entre l'ensemble des acteurs du territoire.
- Dégager des enseignements en identifiant les forces mais aussi les faiblesses du territoire dans l'anticipation, la préparation, la gestion et la communication d'une crise.
- Orienter la relance de sorte à renforcer la capacité de résilience du territoire en cas de chocs similaires à l'avenir.
- Agir en responsabilité pour panser les fractures et piloter les trajectoires du territoire.



Le CESER préconise d'ores et déjà la mise en place systématique de Plans de Continuité d'Activités (PCA) dans les administrations publiques, plans qui, à ses yeux, revêtent une importance capitale pour le bon fonctionnement de la puissance publique mais surtout pour la qualité du service public rendu aux usagers en temps de crise.

1

FAIRE L'INVENTAIRE ET LE BILAN DES DIFFÉRENTS PLANS ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

IMPACT VISÉ

Tirer les leçons des différents plans et mesures mis en œuvre depuis le début de la crise (évaluation in-itinere quantitative et qualitative) afin d'en identifier les points positifs et négatifs pour soit les changer, soit les améliorer.

ACTIONS

• DÉJÀ ENGAGÉES

Plans de Continuité d'Activité (PCA)

Dispositif ARACT-DIECCTE « objectif reprise » TPE-PME - appui à la reprise et pour suite d'activités

• À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Faire l'inventaire et le bilan des différents plans et actions d'accompagnement qui ont été mis en œuvre par chaque collectivité depuis le début de la crise sanitaire.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS                              |
|-----------------------------------|---------------------------|--|
| État, Collectivités territoriales | Acteurs publics et privés | Publication du bilan et des propositions |

Faire un diagnostic de l'état des ressources (humaines, matérielles et financières) dans le domaine de la santé et des moyens à prévoir pour la suite de la crise et en cas de nouvelle pandémie.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                      | INDICATEURS   |
|--------------|--|---|
| ARS          | Secteurs publics et privés de la santé | Données sur les ressources disponibles et à prévoir |

Mettre en place des mesures de type Plans de Continuité d'Activité (PCA), comme sur le modèle des plans ORSEC, dans les collectivités locales, et les principaux services de l'État, ainsi que leurs partenaires, en lien avec l'éducation et la formation professionnelle, la santé, le développement économique, la sécurité afin d'assurer le fonctionnement du service public et de se prémunir d'une éventuelle rupture de services rendus.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS                   |
|-----------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| État, Collectivités territoriales | Acteurs publics et privés | Nombre de plans mis en œuvre. |

- A court terme

Mettre en place une aide régionale d'urgence pour accompagner les entreprises en difficultés suite à la crise de la COVID-19. Cette aide consisterait à financer des prestations de conseils (organisation, innovation, digital etc.) pour les entreprises sur la base d'une sélection de cabinets spécialisés. Les prestataires s'engageraient à réaliser une évaluation au bout de 6 à 12 mois.

| CHEF DE FILE           | ACTEURS CONCERNÉS                     | INDICATEURS            |
|------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| Conseil régional, État | Chambres consulaires et Nexa, TPE/PME | Nombre de chèques émis |

La crise de la COVID-19 a, dans sa multidimensionnalité et son ampleur, exacerbé les fractures déjà existantes de la société réunionnaise qu'elles soient civiques, territoriales ou sociales mais a également révélé des fragilités en termes de capacités d'offres de soins, de viabilité du tissu économique, et de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Cette crise alimente, ainsi, un « cercle vicieux » de développement et crée une rupture de la gouvernance. Pour sortir de ce piège, le CESER souhaite impulser une véritable dynamique territoriale qui s'appuierait sur des organes institutionnels déjà existants, à créer ou à faire évoluer et s'articule autour de 3 piliers :

1. Les indicateurs de pilotage, outils indispensables à l'évaluation et à la conduite des politiques publiques. Le Comité Régional de l'Information Économique et Sociale de La Réunion (CRIES-R) est l'instance de partage, d'échanges et de diffusion de l'information statistique sur le territoire. Son rôle est d'assurer la coordination des besoins et des productions d'informations économiques et sociales et de permettre une concertation entre utilisateurs et producteurs de données. Pour le CESER, cette instance, de par ses missions d'analyse et de diagnostic, doit nourrir les organes de décisions politiques et orienter les travaux prospectifs sur les mutations du territoire.

Par ailleurs, le CESER invite à la création d'un Comité de Maximisation (COMAX) dont le rôle serait, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, d'évaluer et de maximiser les retombées territoriales des projets structurants à La Réunion.

2. Les analyses des mutations socio-économiques du territoire dans une optique prospective et d'anticipation nécessiteraient la mise en place d'un observatoire que le CESER appelle de ses vœux.

3. Les instances de gouvernance partagée, espaces d'initiatives territoriales essentiels pour la prise de décisions de manière collégiale et concertée.

Selon l'article L1111-9-1 du CGCT, la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui regroupe des acteurs du territoire peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements. Pour le CESER, la CTAP constitue l'Espace d'Initiatives Territoriales (EIT) indispensable pour poser une stratégie de développement, élaborer des plans, décider des moyens à allouer en commun, et des actions à entreprendre de manière concertée pour suivre les trajectoires que le territoire s'est fixées.

Le Comité Régional de l'Emploi, la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) est un autre exemple d'EIT dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Il a en charge la coordination des acteurs et la cohérence des programmes de formations professionnelles à La Réunion. Pour le CESER, ses missions doivent être renforcées notamment concernant l'élaboration et la mise en œuvre de GPEEC<sup>1</sup> de branches et territoriale.



12 Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences.



## RÉNOVER LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE (CTAP)

### IMPACT VISÉ

Faire de la CTAP la véritable clé de voûte du dispositif de la concertation entre les acteurs locaux et permettre de constituer le principal lieu d'échange pour le développement de la coopération territoriale<sup>13</sup>.

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

La troisième séance de la CTAP, depuis sa création, s'est réunie le 29 mai 2019.

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

#### Créer de nouvelles commissions thématiques

Comme le prévoit l'article L1111-9-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, de nouvelles commissions thématiques pourraient être rapidement créées telles que des commissions déchet, vieillissement de la population, énergie, matériaux etc.

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS                 | INDICATEURS   |
|------------------|-----------------------------------|---|
| Conseil régional | Collectivités territoriales, État | Nombre de réunion de la CTAP et de ses commissions.<br>Nombre de projets arrêtés en commun. |

- Actions à moyen terme

#### Avoir de nouvelles compétences

La CTAP pourrait se prononcer sur tout projet d'investissement d'envergure dont le montant minimum serait supérieur à un certain seuil (taux de ressort) et dont l'impact sur le territoire serait suffisamment significatif pour qu'elle soit invitée à se réunir, et ce d'autant plus qu'on se trouve être dans la période de transition de la programmation européenne et de la mise en œuvre du plan de relance. Ces projets débattus en CTAP pourraient se voir attribuer un bonus impactant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) provenant de l'État et/ou être valorisés dans le cadre des financements européens.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS  |
|--------------|--|--|
| État         | État, Élus nationaux de La Réunion, nationaux, Parlement | Dépôt d'un projet de loi, adoption et installation effective |

#### Réaliser un exercice de prospective territoriale

L'objectif est d'élaborer une stratégie commune, à partir des propositions des différentes parties prenantes, en cohérence avec les ressources et les financements mobilisables vers des secteurs prioritaires. Au-delà, des membres de la CTAP, une consultation citoyenne, à l'image de ce qui a été fait, dans d'autres domaines pourrait être organisée. Un tel exercice permettrait aussi une sensibilisation aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires de notre territoire, ainsi que de renforcer le sentiment d'appartenance territoriale.

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS                           | INDICATEURS   |
|------------------|---|---|
| Conseil régional | Collectivités territoriales, État, Citoyens | Lancement d'un débat citoyen<br>Production d'une contribution |

<sup>13</sup> Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 16 juillet 2020.

## RENFORCER LE RÔLE ET LA VISIBILITÉ DU CRIESR

### IMPACT VISÉ

Le CRIESR doit encore plus être le lieu permettant de nourrir des politiques publiques par des études et des indicateurs statistiques collectés par les producteurs de données et ce en concertation et en échanges avec leurs utilisateurs.

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Existence par le biais du site de l'INSEE d'un tableau de bord de données statistiques de La Réunion Assemblée Générale annuelle du CRIESR

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

#### Créer deux nouveaux groupes de travail :

- « Observatoire social »

- « Observatoire de l'Alimentation »

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS              | INDICATEURS  |
|--------------|--------------------------------|--|
| CESER, INSEE | Ensemble des membres du CRIESR | Nombre de réunion de ces groupes de travail<br>Nombre de productions |

- A moyen terme

**Rassembler l'ensemble des statistiques** disponibles dans un portail unique de données. Dans le même temps, actualiser la matrice des indicateurs de pilotage de l'action publique pour une meilleure prise en considération de sa soutenabilité, de sa durabilité, de sa résilience et de son inclusivité.

## CRÉER UN COMITÉ DE MAXIMISATION (COMAX)

### IMPACT VISÉ

S'assurer que le territoire profite au maximum des retombées économiques et sociales issues des grands projets et des achats intermédiaires y concourant.

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Signature du Mémoire concernant l'ancrage territorial à La Réunion.

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Former les agents territoriaux**, les élus, les référents et acteurs au sein des entreprises dans le cadre du développement de leurs compétences en vue de favoriser l'ancrage territorial et de sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance de prendre appui sur les ressources locales pour développer le territoire, renforcer son attractivité et sa compétitivité.

| CHEF DE FILE                                     | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS   |
|--|--|---|
| CNFPT, Université, Rectorat, Écoles de commerces | Fonction publique territoriale, Établissements publics, Collectivités territoriales, Entreprises | Nombre de formations mises en place, Nombre de participants |

- A court terme

**Créer le COMAX** et le mettre en place. Il serait composé de représentants de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, des EPCI, des organisations syndicales et patronales, de la cellule agrément des investissements productifs de la DRFIP. Pour que soit reconnu le COMAX par les donneurs d'ordre, des rencontres régulières avec eux doivent se faire pour discuter d'éléments stratégiques (structuration de filières, formation, dialogue social, etc.) liés aux projets et aux contrats, et conforter la veille stratégique.

| CHEF DE FILE           | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|------------------------|---|--|
| État, Conseil régional | Établissements publics, Organisations professionnelles, Entreprises | Nombre de réunions du COMAX, Décompte et valorisation des investissements structurants |

Faire réfléchir le COMAX, dans le cadre de ses missions, à l'**introduction dans le cadre de la commande publique de critères d'éco-conditionnalité** bénéfiques à la transition écologique et sociale (préservation ou de création d'emplois) comme par exemple des « clauses carbone » afin de valoriser les entreprises locales contribuant à ces bénéfices.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS                   | INDICATEURS   |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| État, Collectivités territoriales | Établissements publics, entreprises | Nombre de marchés publics comportant des critères d'éco-conditionnalité |

Promouvoir la réalisation d'évaluations socio-économiques<sup>1</sup> en amont des actions entreprises pour maximiser les externalités et les retombées sur le territoire dans une logique d'ancrage territorial. Conduire une démarche de mise au point de la méthodologie de l'ESE élaborée au niveau national afin de l'adapter aux réalités de notre territoire<sup>2</sup>.

| CHEF DE FILE                | ACTEURS CONCERNÉS                   | INDICATEURS  |
|-----------------------------|-------------------------------------|--|
| État, Collectivités locales | Établissements publics, entreprises | Nombre d'évaluations socio-économiques réalisées en amont des projets d'investissement |

- A moyen terme

### Élaborer un schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER)

Ce schéma est une obligation pour les collectivités dont le montant annuel d'achats est supérieur à 100M€<sup>3</sup>. Il permet d'insérer des critères et des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics. L'achat public représente un levier essentiel de la transition écologique et cet outil réglementaire donne l'opportunité d'améliorer l'impact environnemental et social des collectivités.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS                   | INDICATEURS  |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
| État, Collectivités territoriales | Établissements publics, Entreprises | Bilan annuel des actions relatives aux différents axes du SPASER présenté au COMAX |

1 Au niveau national, tout projet de plus de 20 M€ doit faire l'objet d'une ESE.

2 La réalisation des évaluations socio-économiques ex-ante fait désormais l'objet d'une obligation légale depuis l'article 17 de la loi n° 2012-1558 du 31 décembre 2012 pour les projets d'investissement financés par l'État, ses établissements publics, les établissements publics de santé ou les structures de coopération sanitaire, tous secteurs confondus. Le décret n° 2013-1211 du 23 décembre 2013 fixe l'obligation à tous projets supérieurs à 20M€ et au-delà de 100M€ contraint à une contre-expertise.

3 Article 13 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

**IMPACT VISÉ**

Renforcer le rôle stratégique du CREFOP dans les politiques de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle à l'aulne de la COVID afin de réévaluer les besoins en compétences dans des secteurs clés : santé, environnement..., et donc faire aboutir les GPEEC de branches et territoriale.

Mieux faire assurer les besoins de formation en termes de digitalisation, d'innovation pédagogique.

**ACTIONS<sup>17</sup>**

## • DÉJÀ ENGAGÉES

Travail sur des GPEEC par micro région en cours, diligenté par la DIECCTE

Tableau de bord du suivi de l'apprentissage en cours

## • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Réaliser et diffuser des démarches de GPEEC<sup>1</sup> de branches et territoriale pour toutes les filières, et plus particulièrement sur des secteurs porteurs d'emplois et des métiers d'avenir à fort potentiel pour La Réunion définis dans le cadre du CPRDFOP<sup>2</sup>.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                                      |
|--------------|--|--|
| CREFOP       | Acteurs publics et privés, État / Collectivités territoriales /OPCO/ branches professionnelles | Réalisation de GPEEC de branches et territoriale |

Coordonner des acteurs du SPRO avec communication sur les dispositifs existants visant une limitation des impacts de la crise sur l'emploi par des formations permettant une transition professionnelle dans les secteurs les plus touchés.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS   |
|--------------|--|---|
| CREFOP       | État, Conseil régional, Conseil départemental, Partenaires sociaux | Nombre de communications effectuées sur les dispositifs |

- A court terme

S'assurer de la mise en œuvre des fiches actions du CPRDFOP :

-Concrétiser le dispositif SIEG, concourant à la mise en place de parcours de formation.

-Avoir un service d'orientation plus performant en renforçant les outils tels que le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle).

-Concrétiser les contrats de filières dans le cadre du CPRDFOP

| CHEF DE FILE           | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS   |
|------------------------|--|---|
| État, Conseil régional | État, Région, Conseil départemental, Partenaires sociaux + opérateurs CEP, transition pro, Organismes de formation | Existence reconnue du SPRO<br>Nombre de contrats de filières mis en place |

<sup>17</sup> Certaines de ces préconisations sont déjà traduites en fiches action dans le CPRDFOP, il faut maintenant s'assurer de leur mise en œuvre.

<sup>18</sup> GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences.

<sup>19</sup> CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles.

S'assurer du suivi :

- Des dossiers de transitions professionnelles, dans un contexte COVID-19 favorable à leur essor
- De l'alternance

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS   |
|--------------|--|---|
| CREFOP       | État, Région, Conseil départemental, Partenaires sociaux + opérateurs CEP, transition pro, Organismes de formation | Tableau de bord alternance<br>Nombre de dossiers de transitions professionnelles traitées |

- A moyen terme

Proposer un projet de développement de la formation professionnelle d'excellence en interaction avec les responsables des différents schémas régionaux et anticiper la montée en compétences des Réunionnais. es et donc l'urgence de mettre en place une GPEEC territoriale et consacrer les moyens nécessaires à ce projet ambitieux

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                                  | INDICATEURS                         |
|--------------|--|-------------------------------------|
| CREFOP       | Tous les acteurs économiques sociaux du territoire | Production de la GPEEC territoriale |



## METTRE EN PLACE UNE « CONFÉRENCE DES TERRITOIRES ULTRA-MARINS »

### IMPACT VISÉ

Mettre en cohérence les trajectoires territoriales et les cibles à atteindre avec des financements européens, nationaux ou régionaux qui seraient à la hauteur des enjeux de nos territoires.

Simplifier l'accès aux financements pour l'ensemble des forces vives du territoire.

### ACTIONS

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Organiser une « Conférence des territoires ultra-marins »** sous la présidence du Président de la République afin de poser les bases de réflexion des « budgets de droit commun » et les « budgets de convergence et de transformation » dans les budgets des autorités locales<sup>1</sup>.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                           | INDICATEURS                   |
|--------------|---|-------------------------------|
| État         | Collectivités territoriales, élus nationaux | Installation de la conférence |

- A court terme

**Organiser une « Conférence des territoires ultra-marins » de façon bi-annuelle** en présence du premier Ministre. Lors de cette conférence, les Préfets exposeraient les grandes lignes de la politique de l'État dans les Régions Ultra-périphériques (RUP) et les collectivités les leurs. Cet exercice permettrait d'évoquer les enveloppes financières nécessaires aux enjeux des territoires selon le principe de différenciation (en lien avec la loi 3D en cours d'élaboration) et dans une optique de souveraineté financière.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                           | INDICATEURS   |
|--------------|---|---|
| État         | Collectivités territoriales, élus nationaux | Réunions de la conférence<br>Mise en place des différents budgets (État, Collectivités territoriales) |

<sup>1</sup> Le « budget de droit commun » correspond aux engagements financiers des politiques publiques mais également les ressources humaines, les équipements mis en place sur le territoire. Ce droit commun s'applique à l'ensemble des territoires sans distinction entre les régions. C'est pourquoi, à côté de ce budget, doit figurer un « budget de convergence et de transformation » qui correspondrait aux financements additionnels spécifiques pour répondre aux enjeux de notre territoire, en termes de mobilités douces, d'autonomie énergétique, de démographie médicale, de défis éducatifs, de logements et d'attractivité économique.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



Cette crise sanitaire nous rappelle notre lien étroit avec la nature et les écosystèmes dans lesquels nous évoluons. En effet, parmi les 2000 maladies infectieuses affectant l'Homme, 60 % sont d'origine animale. La hausse de ces zoonoses a essentiellement pour origine la destruction des habitats naturels, le changement climatique ou le prélèvement et la consommation d'animaux sauvages. Déjà engagée depuis plusieurs années, la prise de conscience des impacts néfastes des activités humaines sur les équilibres naturels s'est accentuée durant cette période.

Après être passé par une phase d'utilisation intensive des ressources naturelles, notamment au XX<sup>ème</sup> siècle, les Sociétés replacent l'environnement comme enjeu

majeur et transversal impactant tous les domaines : santé, inégalités sociales, pérennité de certaines activités économiques etc. Le confinement a aussi permis une réflexion sur nos modes de vie et de consommation. Chacun a pu expérimenter un mode de vie plus frugal en termes de consommation, de déplacements etc.

Pour le CESER, il s'agit de transformer, à La Réunion, cette prise de conscience en une transition structurelle et pérenne dans les domaines de l'énergie, des déchets ou encore de l'habitat. La crise COVID a eu pour effet la mise en place de fonds de relance tant au niveau européen que national et local. Il y a nécessité de s'emparer de cette opportunité pour investir dans des projets bas carbone en matière, notamment, d'infrastructures comme dans la rénovation et la construction de logements ou encore le développement d'une mobilité douce et multimodale avec une attention particulière pour les mi-pentes et les hauts en prévision de l'évolution démographique. Il s'agit ainsi de réfléchir aux différents leviers et ressources afin de permettre une société et une économie décarbonée, durable et résiliente. De même ce serait l'occasion de repenser une nouvelle gouvernance et d'avoir une plus grande sensibilisation des Réunionnais.es à ces problématiques.

## CRÉER UNE GOUVERNANCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### IMPACT VISÉ

Affirmer la transversalité de la transition climatique, écologique et énergétique dans les politiques publiques, mettre en place des coopérations en sa faveur et inscrire chaque action dans les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Mieux associer les citoyens dans les politiques publiques ou projets transversaux concernés.

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

En matière d'énergie, un comité stratégique composé de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental, de l'ADEME, d'EDF et du SIDELEC existe déjà.

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Élargir ce comité en accueillant d'autres acteurs**, en particulier les associations représentatives dans ce domaine, acteurs incontournables de la réflexion autour de la transition énergétique sur les territoires, et s'assurer d'une vision commune et partagée sur la transition énergétique.

| CHEF DE FILE       | ACTEURS CONCERNÉS                         | INDICATEURS  |
|--------------------|---|--|
| Comité stratégique | Associations dans le domaine de l'énergie | Nombre de membres du comité représentant une association |

- A court terme

Élaborer une **feuille de route et des fiches actions de la transition écologique** avec l'ensemble des parties prenantes : une consultation citoyenne, à l'image de ce qui a été fait, dans d'autres domaines, pourrait être organisée. Un tel exercice permettrait aussi une sensibilisation aux enjeux écologiques, sociaux et économiques et serait un encouragement vers la population pour s'engager dans une nouvelle dynamique territoriale.

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS  |
|------------------|--|--|
| Conseil régional | État, collectivités territoriales, ADEME, associations, citoyens | Production d'un bilan annuel en lien avec les différentes fiches action de la feuille de route |

## RENFORCER L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### IMPACT VISÉ

Faire mieux appréhender, notamment aux citoyens, les enjeux environnementaux mais aussi sociétaux, économiques et sociaux liés à ces transitions.

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Initiative e-POP : réseau d'observation, d'information et d'échanges citoyens sur les changements climatiques et environnementaux. Développé par RFI Planète Radio avec l'IRD, il propose des reportages réalisés par des jeunes, qui seront exposés à la communauté scientifique et relayés par les médias.

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Renforcer les initiatives d'éducation à ces problématiques en privilégiant les pratiques de terrain et le partage de bonnes pratiques.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                                     |
|--------------|--|---|
| État, ARB    | Associations, Citoyens, Organismes de formation, Collectivités territoriales, ...c | Nombre de projets d'éducation à l'environnement |

Accentuer le rôle de sensibilisation et de communication des brigades verte sur les bonnes pratiques environnementales (zéro déchet etc.) de manière à contribuer plus efficacement à la lutte contre les comportements incivils (décharges sauvages etc.).

| CHEF DE FILE                             | ACTEURS CONCERNÉS                        | INDICATEURS                                   |
|--|--|---|
| État, Collectivités territoriales, CNFPT | Fonction publique territoriale, Citoyens | Diminution notable des comportements incivils |

## DÉVELOPPER LES ESPACES DE DIALOGUE CITOYENS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

### IMPACT VISÉ

Permettre aux citoyens de devenir acteurs de leur environnement.

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Existence de tiers-lieux citoyen en lien avec la transition écologique

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Créer ou revitaliser des espaces de dialogue** liés à la transition écologique et climatique. Permettre à ces espaces la possibilité d'**utiliser un budget** pour mettre en œuvre des actions, les suivre et évaluer.

| CHEF DE FILE                | ACTEURS CONCERNÉS | INDICATEURS   |
|-----------------------------|-------------------|---|
| Collectivités territoriales | Citoyens          | Nombre d'espaces créés<br>Montant des budgets alloués |



SECONDE CONTRIBUTION COVID-19

## ACCÉLÉRER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

### IMPACT VISÉ

Répondre aux objectifs fixés par la PPE<sup>21</sup>

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

PPE

Dispositifs d'aide à la maîtrise de l'énergie

Fonds européens promouvant les énergies renouvelables

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Développer les solutions de stockage de l'énergie.**

Le développement de **capacités de stockage d'énergie** pour pallier le caractère intermittent de la production est primordial afin de faciliter la montée en puissance des énergies renouvelables.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS                          | INDICATEURS   |
|-----------------------------------|--|---|
| État, Collectivités territoriales | Entreprises de l'énergie, Université, État | Nombre de projets de stockage de l'énergie développés |

**Encourager le développement de coopératives citoyennes d'énergies renouvelables**

Tournées vers l'intérêt général, ces coopératives doivent offrir l'opportunité à des citoyens de **participer à la gouvernance et au financement de projets favorables à la transition énergétique du territoire**. Il s'agit, in fine, de structurer un réseau de coopératives citoyennes et de proposer des outils au montage de ce type de projet.

| CHEF DE FILE                | ACTEURS CONCERNÉS      | INDICATEURS   |
|-----------------------------|------------------------|---|
| Collectivités territoriales | Citoyens, Associations | Nombre de projets de coopératives citoyennes d'énergies renouvelables |

21 PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

## IMPACT VISÉ

La crise sanitaire et ses conséquences ont posé la question du « mal logement » et de la promiscuité, il est nécessaire de se donner les moyens pour y remédier.

Il s'agit ainsi de repenser l'habitat pour permettre de lutter contre les fractures territoriales et sociales. L'habitat humain est le mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements.

Mais, l'habitat dépend aussi de l'énergie pour les déplacements, pour l'éclairage et pour l'alimentation ; ainsi que pour l'alimentation des appareils électriques. L'organisation du lieu de vie passe aussi par l'accès à l'eau potable, la gestion des déchets, l'aménagement du terrain (plantations, gestion des eaux pluviales, etc.)<sup>22</sup>, ...

## ACTIONS

### • DÉJÀ ENGAGÉES

Plan logements Outremer 2019-2022

Plan d'investissement volontaire d'Actions Logement

Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU)

### • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

**Redéfinir les modalités de financement ou en créer de nouvelles pour augmenter rapidement le nombre de logements réhabilités.**

Définir avec les partenaires concernés des indicateurs de suivi.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                     |
|---|--|---------------------------------|
| Élus/Collectivités territoriales<br>établissements financiers | Bailleurs sociaux/<br>Professionnels et<br>Associations du secteur/<br>CAF | Nombre de logements réhabilités |

- A court terme

Redéfinir les modalités de financements ou en créer de nouvelles en ce qui concerne la construction de logements neufs en prenant notamment en compte la future réglementation RE 2020 qui entérine la volonté de neutralité carbone dans les bâtiments, ainsi que les surcoûts liés à l'insularité.

Favoriser l'émergence de nouveaux procédés constructifs, autre que le « tout béton », ayant un bilan carbone le plus bas possible.

Simplifier l'accès au label RGE, notamment pour les TPE PME afin qu'elles puissent bénéficier des retombées des aides publiques liées à la rénovation énergétique.

Encourager le développement de coopératives afin de mieux mutualiser les moyens.

Mettre en œuvre des critères d'écoconditionnalité dans les aides et les subventions accordées.

Définir avec les partenaires concernés des indicateurs de suivi.

| CHEF DE FILE                           | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                                |
|--|--|--|
| État, Collectivités territoriales, AFD | Bailleurs sociaux,<br>professionnels et<br>associations du secteur | Empreinte carbone des constructions neuves |

<sup>22</sup> Source Wikipédia.

- A moyen terme

Aménager et construire le territoire en anticipant les besoins liés au vieillissement de la population.

Développer des solutions alternatives qui répondent à la demande de maintien à domicile des seniors peu ou pas dépendants, en concordance avec les objectifs du Livre Bleu Outre-mer sur l'exemple des résidences autonomie (anciennement foyers-logements).

Construire des habitats sécurisés dédiés aux personnes vieillissantes et comprenant notamment des services médicaux et alimentaires de proximité permettrait de favoriser l'inclusion des personnes âgées de façon adaptée aux caractéristiques socio-économiques et culturelles des Réunionnais.es.

| CHEF DE FILE                           | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                             |
|--|--|---|
| État, Collectivités territoriales, AFD | Bailleurs sociaux/<br>professionnels et<br>associations du secteur | Nombre de logements adaptés aux seniors |



**IMPACT VISÉ**

L'économie circulaire est devenue encore plus une nécessité au regard de la crise. Diminuer la dépendance aux importations, mieux répondre aux besoins de la population, en particulier en cas de crise tout en s'intégrant dans un cercle vertueux, respectueux des ressources naturelles.

**ACTIONS**

## • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Mettre en œuvre un **Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire** (PRAEC),

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS                                  | INDICATEURS  |
|------------------|--|--|
| Conseil régional | Collectivités territoriales et acteurs économiques | Nombre d'unités productives en lien avec l'économie circulaire |

Encourager la mise en place de petites unités productives sur des activités et productions liées à l'économie circulaire.

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS                                  | INDICATEURS  |
|------------------|--|--|
| Conseil régional | Collectivités territoriales et acteurs économiques | Nombre d'unités productives en lien avec l'économie circulaire |

Encourager le développement de filières de recyclage

Il s'agit de favoriser leur développement pour qu'elles soient innovantes en accord avec un scénario zéro déchet et d'encourager les projets de recherche et développement (R&D) visant à incorporer des matières recyclables dans les chaînes de production ("cuir" d'ananas, chanvre etc.).

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                    |
|------------------|--|--------------------------------|
| Conseil régional | Collectivités territoriales et acteurs économiques, Université, NEXA | Nombre d'unités mises en œuvre |

Favoriser l'économie de la fonctionnalité<sup>23</sup> notamment pour les TPE/PME en les incitant à faire évoluer leur modèle économique vers celui favorisant une moindre utilisation des ressources, des emplois de proximité, davantage de lien social etc. Il s'agit de promouvoir ce modèle en proposant un parcours d'accompagnement pour les chefs d'entreprises souhaitant aller vers cette démarche.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|-----------------------------------|---------------------|--|
| État, Collectivités territoriales | Acteurs économiques | Nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'économie de la fonctionnalité et de la coopération |

23 L'économie de fonctionnalité ; économie de la fonctionnalité, économie servicielle ou encore économie de performance est l'offre ou la vente (à des entreprises, individus ou territoires), de l'usage d'un bien ou d'un service et non du bien lui-même. Le fabricant a donc tout intérêt à faire durer le produit, ce qui devrait favoriser un moindre gaspillage des ressources naturelles dans une perspective d'économie circulaire ainsi qu'« un accroissement du bien-être des personnes et un développement économique ».

**IMPACT VISÉ**

Atteindre l'objectif zéro carbone de la trajectoire Outre-Mer 5.0 et la PPE<sup>24</sup>

**ACTIONS**

## • DÉJÀ ENGAGÉES

Élaboration et mise en œuvre des PDU<sup>25</sup> promouvant des mobilités douces

Projets d'infrastructures de mobilités douces

## • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Élaborer une étude prospective de la mobilité à La Réunion prenant en compte les problématiques de croissance démographique, de révolution numérique et de changement climatique afin de proposer une nouvelle vision des mobilités, en cohérence avec les besoins du territoire, ses ambitions économiques, sociales et environnementales et ses temporalités.

| CHEF DE FILE                                  | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|---|---|--|
| Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) | Collectivités territoriales, INSEE, Acteurs économiques, Associations, Citoyens | Données de long terme sur la mobilité à La Réunion |

Multiplier les partenariats entre les Collectivités territoriales dans un souci de cohérence et d'efficacité<sup>26</sup>. Il s'agit de renforcer les complémentarités entre les différents projets de mobilité du territoire.

| CHEF DE FILE                                  | ACTEURS CONCERNÉS           | INDICATEURS  |
|---|-----------------------------|--|
| Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) | Collectivités territoriales | Nombre de contrats partenariaux élaborés entre Collectivités |

Mieux prendre en compte la notion de temporalité dans les politiques de mobilité en imposant, par exemple, le transport de nuit pour les marchandises vers des Centres de Distribution Urbaine (CDU).

| CHEF DE FILE                                  | ACTEURS CONCERNÉS                                | INDICATEURS                |
|---|--|----------------------------|
| Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) | Collectivités territoriales, Acteurs économiques | Nombre de CDU mis en place |

- A moyen terme

Diversifier et relier les modes de transports doux comme avec des projets de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) maritime de manière à favoriser le report modal de la voiture, aujourd'hui majoritaire, vers les transports collectifs.

| CHEF DE FILE                                  | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS  |
|---|--|--|
| Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) | Collectivités territoriales, Acteurs économiques, Associations, Citoyens | Nombre de projets de transports doux<br>Pourcentage de report modal de la voiture vers les transports collectifs |

24 Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

25 Plan de Déplacements Urbains.

26 La LOM encourage le renforcement de ces coopérations au travers de contrats partenariaux à l'échelle des bassins de mobilité entre la Région et les EPCI.



Si nous sommes tous vulnérables face au virus de la COVID-19, chaque personne est touchée différemment par la pandémie et par le confinement. En effet, les facteurs comme l'âge, l'état de santé ou les conditions de vie et de travail, génèrent des inégalités de revenu, d'éducation, de logement, ... qui ont été exacerbées durant la crise. Certaines ont été davantage mises en lumière comme par exemple l'écart entre les métiers essentiels à la continuité de la vie sociale (personnels soignants, employés de commerce, ouvriers et techniciens, etc.) et leur position pour la majorité en bas de l'échelle des salaires.

La Réunion est un territoire où ces inégalités et vulnérabilités sont particulièrement prégnantes : 38 % des Réunionnais.es vivent en dessous du seuil de pauvreté, 11 100 des personnes de plus de 75 ans vivent seuls, 2,1 % des plus de 15 ans ont subi des coups et blessures dans la sphère familiale ...<sup>1</sup>Le confinement a ainsi fortement aggravé la situation déjà critique de plusieurs des habitants.es de l'île, en témoignent les demandes d'aide alimentaire qui ont explosé durant cette période.

Face à cette situation, différentes formes de solidarités ont été activées ou réactivées : municipalités, associations, particuliers, réseaux sociaux, se sont mobilisés pour lutter contre une aggravation d'un contexte social déjà fragile.

Pour le CESER, il s'agit de reposer la question de notre système social qui se doit d'être plus inclusif et sociétal. Il estime ainsi nécessaire de soutenir et accompagner les structures qui ont joué un rôle central durant la crise, et qui se mobilisent sur des enjeux comme la lutte contre la pauvreté. Il préconise également un modèle social construit pour et avec les citoyens en promouvant une cohésion sociale forte et renouvelée par l'éducation populaire mais aussi une nouvelle vision de l'entreprise impliquant une responsabilité accrue comme dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

<sup>1</sup> Le confinement à La Réunion, « Confinement et pauvreté, un cumul des difficultés », INSEE, 21 avril 2020.

## IMPACT VISÉ

La Charte des Engagements Réciproques de La Réunion a été signée le 21 décembre 2017 entre l'État, le mouvement associatif et les Collectivités territoriales.

La crise COVID met en avant l'importance et le rôle des associations. Il y a donc, encore plus aujourd'hui, urgence de faire vivre cette charte en s'appuyant, notamment sur le Mouvement Associatif Réunionnais (MAR). Le CESER a déjà fait, dans ses contributions<sup>28</sup>, un certain nombre de propositions. Il ne les reprendra pas dans ce document. Pour autant, il lui semble qu'à l'analyse de ce début de crise il y a nécessité d'en mettre en œuvre de nouvelles.

## ACTIONS

## • DÉJÀ ENGAGÉES

Désignation d'un sous-préfet à la cohésion sociale.

Charte des engagements réciproques.

Création du MAR.

Actions de la CAF et du Conseil régional lors de ce début de crise.

## • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Créer au sein du MAR, avec l'appui de l'État, une instance de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre par les associations à l'occasion de cette crise et publier trimestriellement un compte rendu.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                         | INDICATEURS   |
|--------------|---|---|
| État, MAR    | Collectivités territoriales, Associations | Mise en place de cette instance<br>Nombre de comptes rendus |

## Permettre la relance des secteurs culturel et sportif ainsi que le développement social local

Pour cela, il est nécessaire et urgent de renforcer le soutien financier aux associations, dont les structures d'éducation populaire, qui font dans les quartiers de l'animation et des actions de proximité répondant aux besoins de la population. Dans ce cadre, le rôle du MAR pourrait être celui d'une instance de choix et de tri et de priorisation des projets répondants à ces critères.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                      | INDICATEURS  |
|--------------|--|--|
| ARS          | Secteurs publics et privés de la santé | Nombre de projets proposés au MAR<br>Nombre de projets retenus par l'État et Collectivités territoriales |

28 Rapport du CESER « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise » - Assemblée plénière du 22 octobre 2019.

Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » - Assemblée plénière du 19 mars 2019.

## IMPACT VISÉ

Permettre la reconnaissance et la consécration des réseaux de proximité émergents qui ont fait leurs preuves pendant la crise.

## ACTIONS

## • DÉJÀ ENGAGÉES

Désignation d'un sous-préfet à la cohésion sociale.

Charte des engagements réciproques.

## • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Faire un travail d'identification et de recensement des nouveaux réseaux de proximité/ des nouvelles initiatives locales en faveur des secteurs sanitaire, social ou encore en matière de solidarités.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS                              | INDICATEURS             |
|--------------|--|-------------------------|
| État, MAR    | Collectivités territoriales, Associations, CAF | Résultat du recensement |

- A court terme

Mettre en œuvre un plan régional de soutien aux Organisations de la Société Civile (OSC) pour les structures d'insertion et les activités en lien avec l'aide à l'emploi des plus fragiles.

| CHEF DE FILE                            | ACTEURS CONCERNÉS | INDICATEURS                                   |
|---|-------------------|---|
| Conseil régional, Conseil départemental | OSC               | Élaboration du plan<br>Mise en œuvre et suivi |

- A moyen terme

Créer des lieux d'échanges et de construction de projets collectifs visant à renforcer le lien social. La création d'une plateforme et d'un guide d'initiatives territoriales en partenariat avec les acteurs de l'écosystème et en lien avec les plateformes créées au niveau national<sup>1</sup> permettrait de donner davantage de visibilité à ces actions.

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS | INDICATEURS             |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------------|
| État, Collectivités territoriales | Associations      | Résultat du recensement |

Mener des actions de formation à l'animation de quartier pour accompagner les activités sportives et culturelles et les initiatives dédiées au bien-être et au développement d'actions solidaires collectives dans les quartiers.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS                            | INDICATEURS  |
|---|--|--|
| État, Conseil régional, Conseil départemental, Communes, Intercommunalités, CNFPT | Associations, fonction publique territoriale | Nombre de formations proposées<br>Ratio formations proposées, mises en œuvre, acteurs reconnus |

29 - <https://www.monmandatlocal.fr/carte-des-initiatives/>  
- <http://www.initiative-france.fr/Creer/Plateformes-Initiative>  
- <https://odas.apriles.net/>

### IMPACT VISÉ

Développer l'Économie sociale et solidaire à La Réunion

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Reconnaissance de l'ESS par de nombreuses collectivités territoriales

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Élaboration par le Conseil régional d'une stratégie régionale de l'ESS en concertation avec la CRESS<sup>30</sup> ainsi qu'avec les organismes et entreprises de l'ESS.

| CHEF DE FILE            | ACTEURS CONCERNÉS                    | INDICATEURS  |
|-------------------------|--------------------------------------|--|
| Conseil régional, CRESS | Associations et entreprises de l'ESS | Publication et mise en œuvre de la stratégie régionale |

Faciliter l'émergence de projets à dimension économique dans les quartiers, créateurs d'emplois de proximité, en aidant les habitants à élaborer des actions en lien par exemple avec la protection de l'environnement. Il s'agit à titre d'exemple de généraliser le développement des jardins solidaires sur des terrains délaissés ou en attente d'aménagement. La définition de ce type de projets de proximité portés par des habitants nécessite un accompagnement tant technique que financier avec la mise en place de bourses à destination des associations de proximité, ou d'appels à projets des bailleurs sociaux. Pour faciliter la réalisation de projets, il est aussi nécessaire d'accompagner le développement de Régies de quartier.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                              |
|--------------|--|--|
| ARS          | Associations, entreprises de l'ESS, Habitants, Régie de quartier | Nombre de projets ESS dans les quartiers |

30 CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'actuelle crise a mis en avant la plus grande vulnérabilité des Réunionnais.es déjà en situation de précarité.

### IMPACT VISÉ

Développer les moyens de mieux les prendre en charge

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Distribution de colis pour les plus démunis

IRTS et EMAP

- À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Structurer un tissu associatif permettant de répondre aux besoins des personnes âgées en cas de crise. Développer une filière « silver économie réunionnaise » viable à finalité sociale et solidaire en accompagnant les entreprises du secteur et en augmentant l'offre de formation proposée sur le territoire.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|--------------|---|--|
| État         | Associations, Conseil régional/ Conseil départemental/ Communes / Intercommunalités | Nombre de formations dispensées pour le développement de ce secteur.<br>Nombre de places en hébergement permanent pour les personnes âgées de 75 ans et plus.<br>Nombre de nouvelles places d'hébergement pour personnes âgées créées par an.<br>Nombre de logements dans les nouvelles constructions permettant d'accueillir les personnes âgées. |

Renforcer, intensifier et développer la formation des jeunes aux métiers de l'accompagnement à la personne de manière à favoriser le développement des compétences et à créer un lien de confiance inter-générationnel.

| CHEF DE FILE            | ACTEURS CONCERNÉS              | INDICATEURS             |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| Organismes de formation | Associations, Missions Locales | Nombre de jeunes formés |



En dépit d'un système de santé considéré comme l'un des plus avantageux au monde, la pandémie de la COVID-19 en a souligné certaines insuffisances et fragilités, allant au-delà de causes conjoncturelles. A titre d'exemple, elle a révélé la dépendance de la France au reste du monde en termes de production et d'approvisionnement médical que ce soit pour les masques ou les principes actifs nécessaires aux tests de dépistage, voire les respirateurs.

Avec 143 généralistes pour 100 000 habitants (contre 162 en métropole), La Réunion partage les considérations développées par les professionnels de la santé lors du « Ségur de la santé » : manque de moyens humains et matériels, conditions de travail difficiles, manque d'organisation globale du système de santé, etc.

La crise pose également la question de la gouvernance avec une prise de décision sur le plan sanitaire qui repose sur une superposition d'échelons. Comment envisager la prévention et la prise en compte des risques dans une dynamique sanitaire au profit de tous ? Comment organiser la gouvernance de nos décisions politiques et de l'action publique pour plus d'efficacité ?

Dans ce contexte, le CESER considère nécessaire de renforcer les capacités d'anticipation des moyens à mobiliser en cas de crise. Il lui paraît également important de développer la prévention dans un contexte d'inégalités sociales, de précarité, de modes de vie individuels (tabagisme, alimentation ...), de vieillissement de la population, etc.

## MIEUX ANTICIPER LES BESOINS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ EN CAS DE NOUVELLE PANDÉMIE

#18

### IMPACT VISÉ

Développer les capacités de l'île en matière d'équipements médicaux qui ne sont pas produits dans l'île. Améliorer la réactivité de la réponse à la crise en cas de nouvelle pandémie.

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Stock stratégique de masques

- À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Développer des stocks stratégiques sanitaires suffisants que ce soit pour des masques, des respirateurs ou tout autre équipement médical qu'on pourrait mobiliser immédiatement pour endiguer toute crise sanitaire.

| CHEF DE FILE                    | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                             |
|---------------------------------|--|---|
| Agence Régionale de Santé (ARS) | Hôpitaux et Cliniques, Professionnels de santé, Pharmacies | Capacité des stocks sanitaires de l'île |

Utiliser les outils numériques (téléphone, ordinateur, internet ...) au service de la gestion de la crise sanitaire. Il inclut notamment la téléconsultation ou télé médecine, le maintien à domicile des patients, la coordination du parcours de soins, la coopération des professionnels de santé, le suivi des dossiers médicaux électroniques ...

| CHEF DE FILE              | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS   |
|---------------------------|--|---|
| Agence Régionale de Santé | ARS, Hôpitaux et Cliniques, Professionnels de santé, Patients, Assurance Maladie, Mutuelle | Nombre d'utilisateurs utilisant les outils numériques |

### IMPACT VISÉ

Penser une politique globale régionale de santé adaptée aux besoins de la population réunionnaise, comprenant les enjeux en matière de soins, mais aussi en matière de prévention, qui s'entend ici de la pratique d'une activité sportive, à l'éducation nutritionnelle en passant par les comportements addictifs etc.

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Conférence Régionale Sport Santé Bien Être (plan à mettre en œuvre)  
Observatoire Régional de la Santé

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Développer la culture de la prévention en incluant systématiquement un volet préventif dans les plans d'actions et dans toutes les pratiques en lien avec la santé des Réunionnais.es.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS                         | INDICATEURS   |
|---|---|---|
| État, Conseil régional, Conseil départemental, Communes, Intercommunalités, CNFPT | Associations, Médias, Fonctions publiques | Nombre d'actions de sensibilisation et de communication |

Apporter de la cohérence dans les actions de prévention en matière de santé par la définition d'une ligne de conduite commune et en favorisant la collaboration entre les acteurs de la santé, dans le cadre d'une conférence de consensus en matière de prévention. Ce travail permettrait ainsi de définir des référentiels, de « reconnaître » des acteurs et de structurer des actions en matière de prévention sanitaire.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                               |
|--------------|--|---|
| ARS          | Conseil régional/ Conseil départemental/ Communes / Acteurs de santé | Déroulement de la conférence de consensus |

- A moyen terme

Renforcer l'éducation nutritionnelle (dès le plus jeune âge) pour inculquer de nouveaux modes de consommation respectueux de la santé et de l'environnement et œuvrer ainsi pour une réelle démocratie sanitaire.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|--------------|---|--|
| État, CNFPT  | Conseil régional/ Conseil départemental/ Communes / fonctions publiques | Nombre de projets éducatifs nutritionnels (scolaires, extrascolaires, associatifs, ...)<br>Nombre d'actions de sensibilisation et de communication |



Le confinement a eu un impact majeur sur la production locale de proximité et les comportements alimentaires avec une reconfiguration des circuits d'approvisionnement, une tendance au fait maison ou une réorientation vers des produits frais et locaux.

A La Réunion, la crise a fait ressortir la forte dépendance du territoire aux approvisionnements extérieurs, notamment pour certains produits alimentaires. En parallèle, cette situation a également été l'occasion de redécouvrir des produits locaux et a permis souvent un lien direct entre consommateurs et producteurs. Nombre de ceux-là ont ainsi privilégié les réseaux de proximité et ils se sont adaptés en proposant de nouveaux services répondant à cette demande : émergence de plateformes de mise en relation, démultiplication de paniers via des réseaux

comme les AMAP<sup>31</sup> etc.

Le CESER s'interroge sur les leviers à activer afin d'accélérer une transition vers des modes de consommation et de production plus résilients pour La Réunion. Il préconise de pérenniser les circuits courts, en proposant une production locale, de produits alimentaires et non alimentaires, adaptée aux besoins du territoire. Cette transition implique aussi d'introduire de nouvelles formes d'agriculture et de multiplier les initiatives de proximité.

Il souligne cependant que cette ambition de revenir à une consommation plus localisée n'est pas contradictoire avec une ouverture vers et de l'extérieur. Il propose ainsi de renforcer la sûreté alimentaire via des partenariats régionaux ou encore de promouvoir une « marque territoriale » à l'extérieur.

31 Association qui établit un lien direct entre un exploitant agricole de proximité et des consommateurs.

### IMPACT VISÉ

La crise a mis en avant la nécessité urgente de revoir notre modèle de développement agricole. Le CESER propose un certain nombre d'actions qui concernent tant notre territoire que notre environnement proche afin de répondre plus grandement aux besoins de la population

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Existence d'un document partenarial porté par le Conseil départemental.

Comité de transformation agricole(CTA) installé par l'État.

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- De manière immédiate

Définir un Schéma Territorial Alimentaire (STA) qui renforce la transition vers une agriculture durable environnementale (approvisionnements, circuits alimentaires locaux, agriculture écologique, durable ou biologique, ...) et prenant en considération nos spécificités et singularités en tant que Région Ultrapériphérique de l'UE dans la ZOI. Ce schéma pourrait comporter plusieurs volets dont :

> L'un concernant le soutien à la production locale

- Mieux soutenir les produits pays « péi » ;

- Accompagner le développement de filières de production locale respectueuses de l'environnement (ex. : filière de semences, pratiques agro-écologiques ...);

- Favoriser et augmenter l'accès des produits locaux à la commande publique (Collectivités territoriales, hôpitaux, EHPAD, ...).

> L'autre concernant le lien entre producteurs et consommateurs

- Développer la mutualisation des outils de commercialisation numériques et logistiques sous forme de plateformes virtuelles (vente en ligne, vente groupée, ...);

- Identifier, favoriser, multiplier et évaluer les démarches de proximité visant à rapprocher producteurs et consommateurs ;

- Sensibiliser aux modes de consommation plus responsables et respectueux de l'environnement, et mieux informer sur les modes de production et de traçabilité des produits.

| CHEF DE FILE | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS   |
|--------------|---|---|
| CTA          | Conseil départemental, État, Chambre d'agriculture, autres Collectivités territoriales, Interprofessions, acteurs publics et privés, coopératives | - Amélioration du taux de couverture du marché par la production locale<br>- Taux de pénétration des produits locaux dans les commandes publiques<br>- Part de l'agriculture biologique (nombre d'exploitations, surface en culture)<br>- Démarches de certifications HVE (Haute Valeur Environnementale)<br>- Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) et Labels de qualité<br>- Nombre d'exploitations écoulant leurs productions en circuits courts ou de proximité (ventes directes à la ferme, marchés forains, marchés de proximité,...)<br>- Nombre de plateformes numériques et logistiques dédiées à la commercialisation de la production locale<br>- Nombre d'actions de sensibilisation et de communication |

- A moyen terme

Décliner ce schéma en Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)<sup>32</sup> et Contrats d'Objectifs et de Performance (COP). L'élaboration de ces PAT pourra s'appuyer sur des outils numériques d'aide au diagnostic tels que CRATER<sup>33</sup> permettant de croiser des données sur les politiques foncières, sur l'offre et la demande, sur les pratiques agricoles et la population agricole.

| CHEF DE FILE                                       | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| Conseil départemental, État, Chambre d'agriculture | Autres Collectivités territoriales, Interprofessions, acteurs privés, ... | - Nombre de réunions des instances partenariales sur le sujet<br>- NOMBRE DE PROJETS ET ÉTUDES INITIÉS/PORTÉS ET RÉALISÉS |

<sup>32</sup> Prévus dans la Loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014, les PAT sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire et visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

<sup>33</sup> Calculateur de résilience alimentaire des territoires : <https://crater.resiliencealimentaire.org/?idCommune=C-69286>

### IMPACT VISÉ

Mieux assurer l'approvisionnement alimentaire pour l'ensemble des pays de la zone, en particulier en période de crise, tout en développant les agricultures les plus en retard.

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Nombreuses conférences assurées par la COI sur le sujet initiant la réflexion au sein des instances de coopération.

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Sécuriser les liaisons aériennes et maritimes régionales.

| CHEF DE FILE             | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS  |
|--------------------------|---------------------------|--|
| Europe, États de la zone | Acteurs publics et privés | Nombre de liaisons aériennes et maritimes assurées |

- A moyen terme

Anticiper les situations de crise (Cellule de veille, Observatoire de recherche, ...), sur la base d'Accords de partenariats intergouvernementaux préalablement conclus (anticipation des risques et moyens en conséquence).

| CHEF DE FILE                               | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS   |
|--|---------------------------|---|
| Europe, États, Collectivités territoriales | Acteurs publics et privés | Mise en place d'une Cellule de veille permanente, Observatoire de Recherche |

Mettre en place des actions de coopérations bilatérales et/ou multilatérales pour développer et mutualiser des Unités de transformation et de stockage pour répondre à la demande locale et régionale (ZOI).

| CHEF DE FILE                               | ACTEURS CONCERNÉS                               | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| Europe, États, Collectivités territoriales | Acteurs publics et privés, Chambres consulaires | Nombre d'Unités de transformation et de stockage installées |



Alors que La Réunion a connu en 2019 une reprise de croissance au lendemain du mouvement social dit des « Gilets Jaunes », la COVID-19 a brutalement stoppé cette tendance. L'économie réunionnaise, constituée à plus de 90 % par de petites et moyennes entreprises, a été durement frappée avec une baisse d'activité sans précédent de 28 % en moyenne. Certains secteurs d'activités comme les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ou encore l'hôtellerie et la restauration ont connu une baisse de l'ordre de 80 %. Par conséquent, le dispositif de chômage partiel a été largement mobilisé touchant ainsi 56 % des emplois salariés privés. De même, que les Prêts Garantie par l'État (PGE) ont bénéficié à 2 445 entreprises pour un montant avoisinant les 376 M€<sup>34</sup>.

Au-delà de l'impact immédiat, cette crise fait peser sur les acteurs économiques le risque d'une baisse durable de leur activité, d'une pénurie de liquidités, et à terme de cessations d'activités, de plans de licenciements. Ce risque est d'autant plus grand que 4 salariés sur 10 à La Réunion exercent actuellement dans un secteur fortement impacté par la crise (à plus de 50 % de baisse d'activités). Il est donc nécessaire de concilier relance et ambitions de soutenabilité, durabilité et d'inclusivité.

Dans une économie insulaire, fortement dépendante des importations, le CESER préconise un meilleur ancrage de ses productions vers la demande régionale permettant d'accroître la souveraineté et la résilience de notre territoire. L'ouverture de l'économie réunionnaise vers la zone océan Indien au travers de partenariats économiques mutuellement avantageux participe de cet ancrage. De même qu'il est nécessaire de repenser nos modes de production et de consommation en favorisant l'économie circulaire, les petites unités productives, les circuits courts, l'usage plutôt que la propriété (économie de la fonctionnalité). Autant de propositions qui se retrouvent détaillées dans les fiches actions, ci-dessous ou supra.

<sup>34</sup> Note du CEROM « L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à La Réunion, une baisse d'activité sans précédent de 28 % » Mai 2020.

## METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

# #22

### IMPACT VISÉ

Augmenter les chances des Réunionnais.es d'être en emploi et de réussir durablement

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

- Plans de Continuité d'Activité (PCA)
- Plan Pétreil
- Plan de relance territorial

#### • À METTRE EN ŒUVRE

##### - De manière immédiate

Protéger et renforcer (dans le cadre d'une stratégie de confortement) les secteurs prioritaires, tant privés que publics, au service des Réunionnais.es : BTP, agro-alimentaire, énergie, eau, santé, éducation et formation ainsi que tous les réseaux de production et de distribution liés à l'information en assurant la mise en œuvre de stratégies communes.

| CHEF DE FILE   | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS   |
|--|---------------------------|---|
| État, Collectivités territoriales, OPCO, branches professionnelles | Acteurs publics et privés | Nombre de stratégies territoriales mises en place<br>Taux de créations/pertes d'emploi dans les secteurs prioritaires |

Ces démarches doivent être accompagnées d'une réflexion sur le renouvellement de l'ingénierie pédagogique des organismes de formation pour diversifier les modalités d'acquisition des compétences.

##### - A court terme

Mettre en œuvre deux Comités de bassins et d'emplois (CBE) pour amorcer une dynamique collaborative entre les entreprises, les collectivités et les demandeurs d'emplois.

| CHEF DE FILE   | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS        |
|--|--|--------------------|
| Association de Dialogue Social Territorial de La Réunion | État, Collectivités territoriales, branches professionnelles, OPCO | Nombre de CBE créé |

Mettre en œuvre un projet de « Territoire Zéro Chômeur » sur tout le territoire et accompagner l'émergence d'Entreprises à But d'Emploi (EBE).

| CHEF DE FILE                      | ACTEURS CONCERNÉS  | INDICATEURS                                     |
|-----------------------------------|--|---|
| État, Collectivités territoriales | État, Collectivités territoriales, OPCO, branches professionnelles | Nombre de projet de « Territoire Zéro Chômeur » |

##### - A moyen terme

Dans le cadre de stratégies de développement, réaffirmer et accompagner dans leur croissance le numérique, le tourisme, l'économie bleue, qui sont, rappelons-le, des secteurs d'ores et déjà pris en compte dans le cadre du SRDEII<sup>35</sup>.

<sup>35</sup> SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation.

### IMPACT VISÉ

Développer les relations inter-entreprises en favorisant les joint-ventures<sup>36</sup> avec les pays de la zone mais aussi avec les pays africains (Mozambique, ...).

### ACTIONS

- DÉJÀ ENGAGÉES

Existence de joint-ventures, en particulier avec des entreprises de Maurice.

- À METTRE EN ŒUVRE

- A moyen terme

Ouvrir un compartiment spécifique au sein du Fonds d'Investissement Régional dans le but de vendre la qualité de l'offre Réunion selon le principe de co-développement durable, avec un ciblage sur les produits à haute valeur ajoutée et/ou sur de nouveaux marchés à conquérir.

| CHEF DE FILE     | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS  |
|------------------|---------------------------|--|
| Conseil régional | Acteurs publics et privés | Nombre de joint-ventures contractées entre les entreprises de la zone océan Indien<br>Nombre de produits mis sur les marchés<br>Part de l'activité des entreprises à l'international |

<sup>36</sup> Association passée entre deux ou plusieurs entreprises qui acceptent de poursuivre ensemble un but précis pour une durée limitée.

### IMPACT VISÉ

Privilégier les filières de productions locales de biens, en particuliers alimentaires, et de services en développant les circuits courts, là où cela est économiquement viable, dans une logique d'importation raisonnée, voire d'import-substitution.

### ACTIONS

- À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Identifier, évaluer, multiplier et favoriser les démarches de proximité visant à rapprocher producteurs et consommateurs

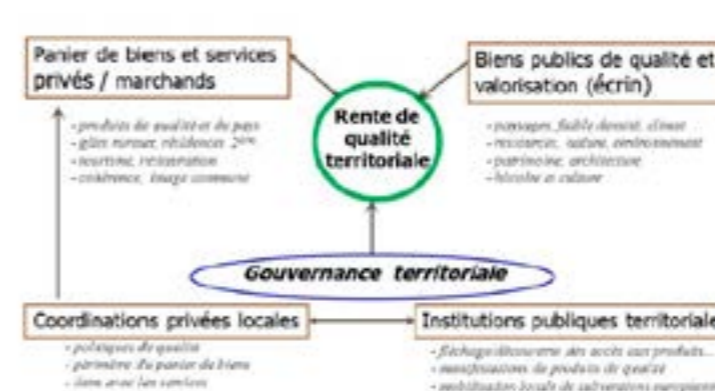
| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS   |
|---|---------------------------|---|
| État, Collectivités territoriales, Chambres consulaires | Acteurs publics et privés | Décompte et valorisation des investissements structurants |

Promouvoir l'idée de « Marque territoriale »

Sensibiliser les citoyens à l'achat local et de valoriser le savoir-faire local grâce au développement d'une « Marque territoriale ».

Identifier l'ensemble de la chaîne de valeur des produits et services locaux de qualité.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS         | INDICATEURS   |
|---|---------------------------|---|
| État, Collectivités territoriales, Chambres consulaires | Acteurs publics et privés | Nombre de produits ou services locaux valorisés par le label de qualité territorial |







La crise a bouleversé le quotidien des citoyens les obligeant à s'adapter dans leur manière de communiquer, de se rencontrer, de discuter, de se divertir, d'acheter, de commercer, de travailler, de se former... Le confinement, le télétravail, la continuité pédagogique, les gestes barrières, la distanciation sociale, entre autres, sont des amplificateurs d'une tendance déjà bien installée à savoir la digitalisation de la société. A ce titre, La Réunion ne fait pas exception, puisqu'elle s'inscrit dans une évolution mondiale de dématérialisation des économies au profit de sociétés multinationales (GAFAM).

Cette crise a accéléré la transition numérique dans le monde du travail avec l'essor du travail à distance, mais également dans le monde de l'éducation avec la continuité pédagogique assurée en ligne, et aussi dans le commerce avec la flambée des ventes en ligne.

Cette digitalisation accrue et soudaine pose les questions :

- De l'accès au numérique au travers de l'équipement informatique des foyers réunionnais, au travers du déploiement du réseau Très Haut Débit (THD) et de la sécurisation des câbles sous-marins. À La Réunion, 78 % des habitants ont un accès à internet à domicile, (85 % en France hexagonale)<sup>37</sup>.
- Du niveau d'appropriation et d'utilisation de ces outils par les citoyens : 59 % des Réunionnais.e.s déclarent avoir de très faibles ou aucune compétence en informatique (48 % en métropole<sup>38</sup>). Dans notre Île, en corollaire de la problématique de l'illettrisme qui reste un enjeu majeur, l'illectronisme accentue un peu plus la fracture numérique de notre territoire.

Au-delà du renforcement des investissements en faveur des outils du numérique, le CESER soutient la création de « tiers-lieux » connectés dans un but de développer l'accessibilité aux outils numériques, de vulgariser leur usage, d'accompagner l'autonomie vers ces outils et de favoriser un environnement propice à leur maîtrise.

<sup>37</sup> Le confinement à La Réunion, « Quel accès au numérique pour les réunionnais ? », INSEE, 21 avril 2020.  
<sup>38</sup> Idem.

## RENFORCER LES INVESTISSEMENTS SUR LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

#25

### IMPACT VISÉ

Lutter contre l'illectronisme, réduire la fracture numérique

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Plans des Collectivités territoriales  
 Déploiement du Très Haut Débit

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Investir dans un environnement numérique de qualité en :

- permettant l'accélération du déploiement du Très Haut Débit (THD) et de la couverture wifi ;
- favorisant l'acquisition de postes de travail plus particulièrement pour les stagiaires de la formation professionnelle ainsi que les personnes les plus défavorisées.

| CHEF DE FILE                                  | ACTEURS CONCERNÉS                                      | INDICATEURS                                      |
|---|--|--|
| État, Conseil régional, Conseil départemental | Collectivités territoriales, Branches professionnelles | Nombre d'accès au THD<br>Nombre de bénéficiaires |



### IMPACT VISÉ

Répondre aux besoins d'utilisation des outils numériques dans la vie courante, notamment chez les seniors ainsi qu'à l'évolution des pratiques pédagogiques.

### ACTIONS

#### • DÉJÀ ENGAGÉES

Plans des Collectivités territoriales

Chèque Pass numérique

#### • À METTRE EN ŒUVRE

- A court terme

Lancer une réflexion dès la conception des services en ligne pour intégrer les difficultés d'usage de ceux qui en sont les plus en difficulté pour prendre en compte les besoins spécifiques liés à leur exclusion de la dématérialisation.

Accompagner à l'utilisation des outils numériques dans le cadre d'ateliers.

Accentuer la formation des citoyens aux outils digitaux leur permettant de renforcer les nouvelles formes de démocratie participative.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS   | INDICATEURS  |
|---|---|--|
| État, Conseil régional, Collectivités territoriales | Secteurs de la formation, Associations, Administrations (CGSS, CAF, Pôle Emploi, ...) | Nombre de formations mises en œuvre<br>Nombre de bénéficiaires |

- A moyen terme

Développer des espaces éducatifs innovants en lien avec le numérique par le lancement d'appels à projets visant à expérimenter la co-construction d'espaces éducatifs innovants correspondant aux usages d'aujourd'hui et de demain par des acteurs formels mais aussi informels du système éducatif (parents, associations et autres acteurs de la ville).

Créer des tiers-lieux ou des « labs éducatifs » pour permettre de développer les usages du numérique, d'accéder aux équipements informatiques et aux réseaux de connexion et d'accompagner l'aménagement numérique.

| CHEF DE FILE  | ACTEURS CONCERNÉS                      | INDICATEURS  |
|---|--|--|
| État, Conseil régional, Collectivités territoriales | Secteurs de la formation, Associations | Nombre d'appels à projet<br>Nombre de tiers-lieux ou de labs éducatifs |

# SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU CAFÉ DES TERRITOIRES

| PROPOSITIONS LES PLUS VOTÉES DURANT LE CAFÉ   | N° DE FICHE CORRESPONDANTE | RAPPORTS DU CESER EN LIEN AVEC LA PROPOSITION   |
|---|----------------------------|---|
| ÉVEILLER/INTÉRESSER LES CITOYENS POUR AUGMENTER LE SENS DU CONCERNEMENT   | première partie            | Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » Bureau du 16 juillet 2020                  |
| CRÉER DES ESPACES DE PROXIMITÉ  | 9                          | Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » Bureau du 16 juillet 2020                  |
| ACTIVER LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA GESTION DE CRISE  | 1                          | Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » Bureau du 16 juillet 2020                  |
| EFFECTUER UN SUIVI DE PARCOURS DU JEUNE (COACHING, BOURSE, OFFRES D'EMPLOI, HÉBERGEMENT, TUTORAT ...)   |                            | Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » Bureau du 16 juillet 2020                  |
| PROMOUVOIR LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE COMME UNE VOIE D'EXCELLENCE   |                            | Rapport du ceser « l'apprentissage : une voie de formation contribuant au développement humain » - assemblée plénière du 4 novembre 2008                                    |
| FOURNIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES CONNEXIONS DE QUALITÉ AU TRAVERS DE PLAN RÉGIONAL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS, LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS | 25                         |   |
| DÉPLOYER DES LIEUX ÉDUCATIFS AU NUMÉRIQUE ACCESSIBLES ET GRATUITS DANS LES QUARTIERS  | 26                         |   |
| METTRE EN PLACE DES OBSERVATOIRES DE L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS PAR FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE  | 5                          |   |
| DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MODES DE TRANSPORTS DOUX (VÉLO, RAIL ETC.)   | 13                         | Avis du CESER sur la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la CINOR - Bureau du CESER du 28 avril 2020 - par délégation de l'Assemblée plénière du 4 avril 2018 |
| RENFORCER LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET L'IMPLICATION DES CITOYENS ET NOTAMMENT DES JEUNES SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX                             | 8                          |   |
| ADAPTER ET VALORISER LES RÉGLEMENTATIONS AU CONTEXTE LOCAL (FISCALITÉ, CONSTRUCTION ETC.)   |                            | Contribution du CESER de la Réunion « Pour un développement du territoire au regard du principe de l'égalité réelle » - Assemblée plénière du 2 septembre 2016.             |
| MODIFIER NOTRE MANIÈRE DE CONSOMMER (LOCAL, FAIT MAISON ETC.)   | 24                         |   |
| SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES FILIÈRES ET PLATEFORMES DE GESTION ET DE MUTUALISATION DES DÉCHETS COMME LES RECYCLERIES   | 12                         |   |
| ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE   | 10                         | Contribution du CESER « Pour réussir la trajectoire énergétique » - 5 juillet 2019  |

| PROPOSITIONS LES PLUS VOTÉES DURANT LE CAFÉ  | N° DE FICHE CORRESPONDANTE | RAPPORTS DU CESER EN LIEN AVEC LA PROPOSITION   |
|--|----------------------------|---|
| DÉVELOPPER LE PHOTO-VOLTAÏQUE ET LES AUTRES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, CHEZ LES PARTICULIERS ÉGALEMENT  |                            | Contribution du CESER « Pour réussir la trajectoire énergétique » - 5 juillet 2019  |
| METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL ET VALORISER LES SPÉCIFICITÉS ET COMPÉTENCES LOCALES DANS UNE DÉMARCHE DE DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE  | 24                         | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| ACCOMPAGNER, STRUCTURER, PROFESSIONNALISER LES RÉSEAUX D'ACTEURS AU TRAVERS D'UNE PLATEFORME   |                            | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| FAIRE CONVERGER LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DE NOS FILIÈRES DANS UNE TRAME GLOBALE D'ADAPTATION À UNE ÉCONOMIE INSULAIRE TOURNÉE VERS LA PRODUCTION LOCALE DE RICHESSE   | 24                         | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| DÉPLOYER UNE CTAP ÉLARGIE POUR UNE CO-CONSTRUCTION DU TERRITOIRE ET DE SON DÉVELOPPEMENT DURABLE   | 2                          | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| AVOIR UNE MEILLEURE COHÉRENCE/COORDINATION ENTRE LES ACTIONS ÉTAT, COLLECTIVITÉS LOCALES, CHAMBRES CONSULAIRES, ACTEURS PRIVÉS   | 2                          | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| RENFORCER LA PRISE DE DÉCISION LOCALE IMPLIQUER DAVANTAGE LA POPULATION ET LES ASSOCIATIONS  |                            | Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » Bureau du 16 juillet 2020                |
| POSER, PRÉALABLEMENT, UNE VISION À LONG TERME ET PROJETER LES MUTATIONS DU TERRITOIRE  | 2                          | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| REPENSER LES LEVIERS FINANCIERS ET RÉDUIRE LES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES   | 6                          |   |
| PRÉVOIR DES MOMENTS D'INITIATIONS CULTURELLES DANS LES ÉCOLES, DANS LES QUARTIERS EN RESPECT DES GESTES BARRIÈRES, PAR PETITS GROUPES ET EN S'APPUYANT SUR LE TISSU ASSOCIATIF                                       | 17                         |   |
| RESPONSABILISER LES ACTEURS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN VRAI PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR LA RÉUNION DISCUTÉ PAR TOUS LES ACTEURS EN CTAP ÉLARGIE POUR FAIRE VALOIR NOS SPÉCIFICITÉS LOCALES | 2                          | Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre » Assemblée plénière du 19 mars 2019 |
| CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE L'USAGE NUMÉRIQUE (CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION AU NUMÉRIQUE, FORMATION NUMÉRIQUE À DÉVELOPPER DANS LES CCAS, ...)   | 26                         |   |

# BIBLIOGRAPHIE

| PROPOSITIONS LES PLUS VOTÉES DURANT LE CAFÉ  | N° DE FICHE CORRESPONDANTE | RAPPORTS DU CESER EN LIEN AVEC LA PROPOSITION |
|--|----------------------------|---|
| RENFORCER L'ANIMATION DANS LES QUARTIERS ET DÉVELOPPER LES FORMATIONS ADÉQUATES POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE LA POPULATION, POSSIBILITÉ DE S'APPUYER SUR LES ÉDUCATEURS DE RUE OU L'ÉDUCATION POPULAIRE | 15                         |   |
| MENER UNE RÉFLEXION SUR LES POTENTIALITÉS AGROALIMENTAIRES À LA RÉUNION ET L'AMÉNAGEMENT DES SURFACES AGRICOLES ET LES NOUVEAUX OUTILS DISPONIBLES (AQUAPONIE, HYDROPONIE, ...)                                  | 20                         |   |
| ENCOURAGER L'AGRICULTURE RÉUNIONNAISE BIO ET RAISONNÉE DANS LE CADRE DE CIRCUITS COURTS ET PAR UN ACCOMPAGNEMENT À LA LABELLISATION  | 20 et 24                   |   |
| FAVORISER LES ESPACES DE RENCONTRES CONSOMMATEURS/PRODUCTEURS/GRANDE DISTRIBUTION POUR DONNER PLUS DE VISIBILITÉ ET ENGAGER DES PARTENARIATS   | 24                         |   |

Le Labo de l'Économie Sociale et Solidaire, « Dynamiques collectives de transitions dans les territoires », février 2020

Cercle Orion, « Manifeste pour le monde d'après – Bâtir ensemble une France plus forte dans un monde transformé », 30 mars 2020

Comité Réunion des Conseillers du Commerce Extérieur de France, « Quelle Réunion après le confinement ? », 20 avril 2020

INSEE, « Le confinement à La Réunion, « Quel accès au numérique pour les réunionnais ? », INSEE, 21 avril 2020

CEROM, « L'impact économique immédiat de la crise sanitaires liée au COVID-19 à La Réunion », 7 mai 2020

INSEE, « Le confinement à La Réunion – Confinement et pauvreté, un cumul des difficultés », 7 mai 2020

Comité 21, « La Grande Transformation – Freins, leviers & moteurs », 12 mai 2020

Think Thank des Économies d'outre-mer, « Quelles nouvelles perspectives de développement pour les outre-mer ? », 18 juin 2020

CESE, « Construire demain », 23 juin 2020

France Stratégie, « COVID-19 : pour un 'après' soutenable – Synthèse des contributions », 8 juillet 2020

Discours de M. Jean CASTEX, « Présentation du plan de relance du Gouvernement », 3 septembre 2020

Conseil national des politiques de luttres contre la pauvreté et l'exclusion sociale, « Soutenir, accompagner, protéger, 12 propositions pour accompagner les plus fragiles face à la crise », 28 septembre 2020

Conférence Sport Santé Bien Être, synthèse de la démarche de co-construction, IREPS, décembre 2016

La nutrition-santé à La Réunion, ORS, décembre 2018

# COURRIER DE SAISINE



Sainte-Clotilde, le - 9 OCT. 2023

Monsieur Dominique VIGNÉ  
Président du CESER

10 rue du Béarn  
BP 17 191  
97804 SAINT-DENIS CEDEX 9

Monsieur le Président,

La crise sanitaire qui a frappé le monde entier et qui se poursuit actuellement, a mis nos entreprises dans des situations épuisantes avec des risques réels de récession d'un point de vue macro-économique et de mise en liquidation de nos entreprises.

La Région Réunion a immédiatement pris la mesure du choc économique et social de cette crise sans précédent historique. A cet égard, la Collectivité a déployé des moyens financiers et humains considérables pour atténuer les effets dévastateurs sur notre économie, avec une amplification de ceux-ci au regard de notre insularité.

La sortie du confinement a permis une reprise mesurée de l'activité économique. Cependant, des secteurs entiers de l'économie demeurent sinistrés, je pense au tourisme, à la restauration, et à l'artisanat. D'autres secteurs enregistrent des reculs importants de leurs activités, et les mesures d'accompagnement sociales, limitées dans le temps, masquent provisoirement la réalité de l'économie.

Les mesures de relance de l'ensemble de l'économie sont en cours de définition, aux côtés de l'État, ainsi qu'avec le concours financier de la Commission Européenne. Assurément, l'objectif que nous partageons est une bonne adéquation entre les différentes mesures et les besoins réels des opérateurs économiques.

Dans cette perspective, je sollicite le CESER, dont vous êtes le Président, pour aller plus loin dans la première contribution Post Covid-19 « Et maintenant que voulons nous ? », selon une deuxième contribution « Rétablir société pour relance territoire ».

Cette contribution se déclinerait selon le triptyque :

- Agir pour une meilleure concentration des moyens financiers, humains, organisationnels..., notamment au sein de la Collectivité Régionale et de toute autre instance portant l'action publique en région ;
- Mettre en place une coordination des acteurs publics et privés pour nourrir des politiques publiques intégrées ;
- Contractualiser avec les bénéficiaires pour un impact social maximal (économique, social, environnemental) pour le territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RÉUNION  
positive!

Hotel de Région Pierre Lagarde - Avenue René Cassin - Moule - BP 67190 - 97801 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Tél : 0262 48 71 01 - mail : [president@reunion.fr](mailto:president@reunion.fr)

Copyright © Région Réunion – Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion  
10 rue du Béarn – BP 17 191 - 97804 saint-Denis Cedex

Pour mieux connaître le fonctionnement et les activités du CESER,  
visiter le site [www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

## CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

10, rue du Béarn - B.P. 7191  
97719 Saint-Denis MESSAG Cedex 9

Tél. : 0262 97 96 30  
Fax. : 0262 97 96 31

[ceser-reunion@ceser-reunion.fr](mailto:ceser-reunion@ceser-reunion.fr)  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

